



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE LA PRODUCTION ET DE L'INDUSTRIALISATION AGRICOLE
SECRETARIAT GENERAL

UNITÉ DE COORDINATION DU PROGRAMME CONJOINT SAHEL EN REPONSE AUX DEFIS COVID-19
ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

APPEL À MANIFESTATION D'INTERET (Bureau d'études)

Intitulé de la mission : Recrutement d'un cabinet d'étude chargé de recruter le personnel du Programme Conjoint Sahel en Réponse aux Défis Covid 19, Conflits et Changements Climatiques (SD3C).

Numéro de référence : AVIS N° 004/MPIA/SG/SD3C/2025

La République du Tchad a reçu un "Don" du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour couvrir les coûts du Programme Conjoint Sahel en Réponse aux Défis Covid-19, Conflits et Changement Climatique (SD3C) et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

Les services de conseil ("les services") concernent :

- Le recrutement dans des conditions optimales de transparence, d'équité et d'objectivité du personnel de l'Unité de Coordination et de Gestion pour le compte du programme SD3C

Le Secrétariat Général du Ministère de la Production et de l'Industrialisation Agricole invite à présent les bureaux admissibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les bureaux intéressés sont tenus de donner des informations attestant qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services.

Nous attirons l'attention des bureaux d'études intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme¹ et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations². Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles³

Le bureau ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction de l'acheteur ou du personnel de ce dernier,

¹ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante:
<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41942012>

² Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante:
<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695>

³ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante:
<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40738506>

avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Les bureaux d'études seront sélectionnés selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité technique et le Coût (SFQC) expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

Les critères de présélection sont les suivants :

Critères	Note pour le critère	Moyens de preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations	[25]	Autorisation administrative et autre document attestant la nature d'activité du bureau
2. Expériences générales du candidat dans le domaine des prestations au cours des 5 dernières années	[20]	Liste des prestations exécutées par le bureau au cours des 5 dernières années
3. Qualifications du candidat dans le domaine des prestations similaires	[40]	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution des activités de recrutement dans le cadre des projets appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants
4. Organisation technique du bureau	[15]	Note de présentation du bureau incluant l'organigramme de la structure
Total	100 points	

Des bureaux d'études peuvent constituer entre eux des associations sous la forme d'une co-entreprise ou d'un cabinet proposant des activités de conseil en sous-traitance afin d'être mieux qualifiées.

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après : Coordination technique du Programme SD3C à N'Djaména, Tel : (235) 66 29 70 25, Email : b.ildjima@gmail.com au plus tard le 28 juillet 2025. Des éclaircissements peuvent être demandés au plus tard dix (10) jours avant la date de dépôt des soumissions.

Les manifestations d'intérêt doivent être remises sous forme écrite. Elles devront être soumises à l'adresse ci-après : 'Antenne des Projets FIDA, Tél : +235 66 29 70 25 à N'Djaména, au plus tard le **05 Aout 2025 à 15 heures** et porter expressément la mention « Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un bureau chargé de recruter le personnel cadre de l'UCGP du programme SD3C ».

N'Djaména, le 03 JUL 2025

Le Secrétaire Général du Ministère de la Production
et de l'Industrialisation Agricole



[Signature]

MOUBARACK ABAKAR ROUBO